

La lettre d'info

de l'Association Nationale de Retraités, reconnue d'intérêt général

ACTUALITÉS
ÉVÈNEMENTS
BONS PLANS

Juin 2026

À LA UNE

Au programme ANR : Une Assemblée générale sous le signe de... 2027

L'Assemblée générale 2026 s'est déroulée à Paris. Les 26 et 27 mai, tous les présidents de groupes (ou leurs représentants), les délégués régionaux et les administrateurs se sont réunis.

Après l'approbation unanime des rapports moral, d'activité et financier de notre association, la motion « Retraités, citoyens à part entière : les exigences de l'ANR » a été au centre des discussions. Par cette motion, l'ANR souhaite inciter les élus à écouter et respecter les retraités.

 1927-2027
100 ans de l'ANR



La solidarité n'a pas été laissée de côté. La Commission a exposé son programme, déjà bien lancé, incluant la formation des délégués régionaux et la mise à jour du guide social.

Le responsable de La Prévoyance Amicale Vie a également souligné l'importance de la formation pour tous les conseillers de groupes.

Le responsable de la Commission administration nous a confirmé que le nouveau projet associatif est bientôt finalisé et sera accessible à tous les groupes. Ce document est destiné à devenir un véritable outil de communication, notamment auprès des collectivités locales.

L'ANR célébrera son centenaire l'année prochaine. La communication a dévoilé le futur timbre du centenaire ainsi que le livret, qui seront bientôt proposés à tous les adhérents par les responsables des groupes.

Le prochain numéro de "La voix de l'ANR" reviendra plus en détail sur cette assemblée.



Dans les groupes ANR à signaler !

Le groupe Allier propose un voyage en Espagne : les trésors de Castille du 1^{er} au 8 juin et un très beau programme de 6 jours à Chamonix du 7 au 12 septembre 26. 37 adhérents de ce groupe viennent de faire un séjour dans un VVF à Nedde dans le Limousin. <https://anr03.fr/voyages/annee-2026/programme-voyages-2026>

Le groupe Paris a quant à lui choisi de belles sorties durant le mois de juin ; Une croisière avec déjeuner sur la Seine le 16, une visite du Sénat le 20 et le 27 ce sera Cyrano de Bergerac au Théâtre Antoine avec Richard Baer. Ils sont gâtés ...les Parisiens <https://anrparis-75.fr/>.

ACTUALITES

Annulations de vols en cascade : des voyageurs vont payer des hôtels qu'ils n'occuperont jamais

Lufthansa, Ryanair, Transavia, Volotea, Air Transat. La crise du kérosène frappe toutes les compagnies européennes. Pour les voyageurs concernés, la "solution" annoncée, à savoir le remboursement intégral du billet, ressemble à une issue. Ceux qui ont déjà réservé leur logement à part vont devoir cependant payer l'addition.

Principales nouveautés du calendrier vaccinal 2026,



Vaccination contre la grippe saisonnière : Chez les personnes âgées de 65 ans et plus, il est désormais recommandé d'utiliser en priorité des vaccins à dose renforcée ou des vaccins avec adjuvant. Les vaccins à dose standard restent possibles. Chez les enfants âgés de 6 à 23 mois présentant un risque de forme grave de grippe, la vaccination antigrippale est possible.

Vaccination contre les infections à papillomavirus humains (HPV) : Le rattrapage vaccinal est élargi : aux jeunes femmes et aux jeunes hommes n'ayant pas été vaccinés à l'adolescence jusqu'à 26 ans révolus.

Vaccination contre les infections à pneumocoque : La vaccination est désormais recommandée pour l'ensemble des personnes âgées de 65 ans et plus, selon un schéma à dose unique. Pour les adultes à risque à partir de 18 ans, la vaccination repose également sur un schéma à dose unique.

Vaccination contre le Covid-19 : Un vaccin non basé sur la technologie ARN messager peut être utilisé chez les personnes âgées de 12 ans et plus à risque de forme grave. Chez les femmes enceintes, les vaccins à ARN messager restent à privilégier.

<https://sante.gouv.fr/prevention-en-sante/preserver-sa-sante/vaccination/calendrier-vaccinal>

Canicule : 3 morts sur 4 ont plus de 75 ans, et l'été 2026 s'annonce compliqué.

Pendant que les médias annoncent un « super El Niño » pour cet été, Santé publique France a publié son bilan sanitaire 2025. Il est implacable et désigne la vraie cible des canicules françaises. Les prévisions pour l'été qui s'ouvre vont, elles, toutes dans la même direction. L'enjeu, pour nous, n'est plus de regarder vers le Pacifique.

Un bilan que les médias n'ont pas beaucoup commenté.

Le bilan consolidé de l'été 2025 publié par Santé publique France le 26 février 2026 l'établit froidement : pendant les épisodes de canicule de l'été dernier, plus de 1 900 décès ont été attribués à la chaleur. Près des trois quarts concernaient des personnes de 75 ans et plus.

<https://www.santepubliquefrance.fr/climat/fortes-chaleurs-canicule/bulletin-national/chaaleur-et-sante-bilan-de-lete-2025>

BONS PLANS

Changement d'adresse ? Prévenez les organismes et l'administration en quelques clics !

Déménagement, changement de numéro de téléphone ou d'adresse électronique... Les démarches pour informer les différents organismes peuvent être nombreuses. Le service en ligne « Je change de coordonnées » (JCC), permet de signaler votre changement d'adresse auprès de plusieurs organismes simultanément, via une démarche unique, gratuite et sécurisée.

<https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/actualites/A18901>



Comptes 2025 : la Cour des comptes certifie la branche Autonomie

Réuni le 19 mai, le Conseil de la CNSA a examiné le rapport de certification des comptes 2025 présenté par la Cour des comptes, en présence de ses membres. Les comptes ont ensuite été présentés puis approuvés. La Cour les a certifiés, à l'instar de ceux des branches du régime général de la Sécurité sociale et du Conseil de la protection sociale des travailleurs indépendants. Elle a salué les progrès accomplis par la CNSA dans la sécurisation de ses procédures comptables et financiers. Créée en 2020, la branche Autonomie confirme ainsi la fiabilité croissante de sa gestion.

Faux coursier : cette phrase à dire au téléphone qui fait fuir les escrocs en trois secondes

Votre téléphone sonne. À l'écran, le nom de la gendarmerie de votre département s'affiche en toutes lettres. Au bout du fil, une voix calme vous explique qu'un retrait suspect vient d'être effectué sur votre compte. Elle vous demande de découper votre carte bancaire en deux, puis annonce qu'un coursier passera la récupérer dans l'heure. **Sauf que ni la gendarmerie ni votre banque ne fonctionnent ainsi. Et le numéro affiché n'est pas le bon.**

Le scénario qui se répète d'une région à l'autre : La méthode est rodée et similaire d'une contrée à l'autre. Le faux conseiller, qui dit appartenir au service anti-fraude de votre banque ou à la gendarmerie, vous annonce une fraude en cours sur votre compte. Il connaît parfois votre nom, votre adresse, le nom de votre banque. Ces informations, achetées sur le dark web après des fuites de données, servent à crédibiliser l'appel dans les premières secondes. Vient ensuite la consigne piège.

La phrase qui désarme l'escroc tient en sept mots. Elle est simple, polie, et redoutable.

« Je vous rappelle, donnez-moi votre nom. »

Cybermalveillance détaille le scénario typique dans sa fiche réflexe mise à jour le 7 mai 2026



Cybermalveillance.gouv.fr
Assistance et prévention en cybersécurité

<https://www.cybermalveillance.gouv.fr/tous-nos-contenus/fiches-reflexes/fraude-faux-conseiller-bancaire>

À L'ACTION

L'attestation d'honorabilité devient obligatoire pour les professionnels intervenant auprès d'enfants handicapés

En février 2026, l'attestation d'honorabilité est devenue obligatoire pour les personnes souhaitant adopter un enfant. Ce document, mis en place initialement pour les personnels travaillant dans la petite enfance, intègre désormais aussi le champ de l'enfance handicapée. Service Public fait le point pour vous.

L'attestation d'honorabilité est un document officiel garantissant qu'une personne n'a pas de condamnation écrite dans un casier judiciaire ou sur le fichier judiciaire automatisé des auteurs d'infractions sexuelles et violentes (FIAISV) qui empêche d'intervenir auprès des mineurs. Les démarches pour l'obtenir se font via une plateforme dédiée en fonction de votre statut.

Elle est obligatoire depuis octobre 2025 pour tous les professionnels et les bénévoles intervenant dans le champ de la protection de l'enfance et de l'accueil du jeune enfant (assistants maternels, assistants familiaux, professionnels et bénévoles des crèches, foyers...). Depuis le 1er février 2026, elle l'est aussi pour les personnes s'engageant dans une procédure d'adoption. <https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/actualites/A18897>

Indice des prix à la consommation : quelle évolution ?

Le 13 mai, l'Insee a dévoilé le nouvel indice des prix à la consommation. L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) a confirmé que, en avril 2026, l'IPC a augmenté de 1,0 % sur un mois, tout comme en mars et alors qu'il y avait déjà + 0,6 % en février.

Cela signifie qu'en avril 2026, les prix à la consommation ont augmenté de 2,2 % sur un an. Cette hausse de l'inflation s'explique, dans un contexte de conflit au Moyen-Orient, par la forte accélération des prix de l'énergie (+14,3 % sur un an en avril), en particulier de ceux des produits pétroliers (+31,4 % en avril), notamment du gazole (+42,1 % en avril après +23,5 % en mars), de l'essence (+17,8 % en avril après +9,9 % en mars) et des combustibles liquides (+58,9 % en avril après +40,9 % en mars).

L'INFO DU MOIS : Les frais bancaires à l'étranger

Lors d'un voyage loin de son pays natal, difficile de se passer de sa carte de paiement. En dehors de la zone Euro, les paiements par carte à l'étranger sont soumis à des frais selon le montant dépensé. Pour éviter les mauvaises surprises, pensez à comparer les frais bancaires à l'étranger et si vous avez du mal à vous y retrouver, appelez votre banque pour faire le point.

Nota : en dehors de la zone Euro, la solution la plus économique consiste à privilégier les paiements par carte aux retraits en espèces, certains pays comme la suède n'utilisent quasiment plus le paiement espèces.

INFOS PRATIQUES

Le pass ferroviaire pour visiter 33 pays d'Europe que trop de retraités ignorent

Un quai de gare, un sac bouclé, et devant soi : Lisbonne, Vienne, les lacs italiens ou les fjords norvégiens. Depuis la France, un seul pass ouvre les portes de 33 pays européens en train, avec un tarif spécifique pour les plus de 60 ans. Le Pass Interrail Global est un titre de transport unique qui permet de voyager en train dans 33 pays européens, de la Grèce à la Norvège, du Portugal à la Turquie. Il donne accès à plus de 40 000 destinations et aux trains de la quasi-totalité des compagnies ferroviaires du continent : SNCF, Deutsche Bahn, Trenitalia, Renfe, ÖBB et bien d'autres.



Choisissez votre formule <https://www.interrail.eu/fr>

Aéroport : un nouveau contrôle aux frontières

Vous arrivez trois heures avant votre vol, comme on vous l'a recommandé. Vous croyez être tranquille parce que vous êtes Français. Sauf qu'à Roissy, à Orly et dans la plupart des aéroports d'Europe, un nouveau contrôle aux frontières vient bouleverser les passages, et vous allez en subir les conséquences même sans y être soumis. EES : trois lettres qui font trembler les aéroports

Le nom du dispositif n'a rien d'engageant. EES, pour Entry/Exit System, ou système d'entrée-sortie en français. Derrière ce sigle se cache la plus grosse réforme des frontières européennes depuis Schengen. Depuis le 10 avril 2026, chaque voyageur non-européen qui entre ou sort de l'espace Schengen doit fournir ses empreintes digitales et une photo de son visage à la borne.

Finis le tampon manuel sur le passeport. Chaque passage est désormais enregistré dans une base de données européenne gérée à Strasbourg. Le ministère des Affaires étrangères a publié un descriptif complet du dispositif :

<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/services-aux-etrangers/visiter-la-france/ees-le-nouveau-systeme-europeen-de-gestion-des-frontieres-entre-en-service-le-10-avril-2026>.

Vous souhaitez publier dans la voix de l'ANR : <https://tinyurl.com/LVANRdepot>

Votre version imprimable « .pdf » de cette lettre : <https://tinyurl.com/ANRLETa>

Vos anciens numéros : <https://www.adherents.anrsiege.fr/publications/>

Recevez en priorité La Lettre d'INFO (newsletter)

Vous devez impérativement vous inscrire sur notre site <https://www.anrsiege.fr/newsletter/>

Réalisation : Communication de l'ANR de juin 2026



ANR Siège

13, Rue des Immeubles-industriels
75011 PARIS



<https://www.anrsiege.fr/>



anrsiege@orange.fr



<https://www.facebook.com/ANR.BienVivreSaRetraite/>

Ouvert à tous, la vie de nos Groupes



<https://www.facebook.com/groups/groupeedesamisdelanr>